



Nos garanties fournisseurs



CFP garantit 10 ans la solidité d'assemblage de ses portails et de ses clôtures à compter de la date de livraison, contre tout vice de fabrication ou de déformation anormale. Sous réserve du respect absolu des conditions normales d'utilisation et d'entretien (voir exclusion sur CFP56.com).



Un produit en aluminium dont le thermolaquage est certifié Qualimarine/ Qualilaquage assure un rendu esthétique de qualité qui va durer dans le temps et garantissant la meilleure résistance à la corrosion du marché. (Garantie 10 ans pour les produits installés à - de 5 km des côtes - garantie 5 ans pour les produits installés à - de 500 m des côtes - non garantie pour les produits installés à - de 50 m des côtes).



Les quincailleries des portails et clôtures CFP sont garanties 2 ans.



moteurs somfy : axovia – multipro – ixengo – elixo : garantie 3 ans : moteur somfy : integre invisio : garantie 5 ans : accessoires moteurs somfy : garantie 3 ans. L'installation des moteurs doit être faite en respectant nos guides de pose et les préconisations des fabricants des moteurs.



Les produits CFP sont fabriqués en Bretagne.



Le marquage CE matérialise l'engagement du fabricant du produit sur sa conformité aux exigences fixées par la réglementation communautaire



02 97 56 52 58 | contact@aluminium-56.fr